Vol. LI | SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 17 MAI 1922 | No. 26

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, par ligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 cents.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
[Pu]blié par A. GAUVIN
[...]enue Provencher
SAINT-B[...]CE - MANITOBA
Té[...] 1235

LISTES ELECTORALES

Nous publions ailleurs l'avis officiel au sujet de la préparation des listes électorales pour la Cité de St-Boniface.

Nous invitons nos lecteurs à lire cet avis.

Quiconque désire voter aux prochaines élections provinciales qui auront lieu en juillet prochain, doit aller faire inscrire son nom au bureau indiqué sur cet avis.

Nous osons dire que c'est un devoir absolu pour tous, hommes et femmes, de faire inscrire son nom sur la liste électorale.

Il ne s'agit pas du parti auquel on appartient, ou des idées politiques que l'on partage; il s'agit d'exercer son droit de vote quel qu'il soit.

Le citoyen soucieux de ses droits ne peut manquer à ce devoir.

Que tous fassent leur devoir et nous serons en mesure d'affirmer nos droits quand l'occasion se présentera.

L'enregistrement se fera les 22, 23, 25 et 26 courant. c'est-à-dire lundi, mardi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine.

Peu importe que l'on soit déjà sur la liste, il faut se présenter de nouveau au bureau et se faire inscrire de nouveau; les anciennes listes ne comptent plus.

Que chacun se fasse un agent auprès de ses amis et de ses voisins.

De cette manière toute notre population pourra exprimer sa pensée et ses désirs.

LES SEULES VIES QUI COMPTENT

"La Revue Canadienne

(Suite)

Mais pour qu'elles soient vraiment unies à Dieu, nos vies doivent être vouées à l'effort. Ce fut le sujet de la deuxième conférence du prédicateur de Notre-Dame. L'effort est une loi générale de la nature. Il est la loi essentielle de la sanctification et du salut des âmes. Aucune vie humaine ne saurait vraiment compter en dehors de là. Que, dans la nature, l'effort soit aveugle et inconscient, peu importe, il est partout. C'est l'honneur de l'âme de le soutenir dans sa forme défensive et offensive. L'orateur sacré le montre à l'évidence. Grain de blé qui craque et se dissout dans les entrailles du sol jusqu'à ce qu'il ait levé sa tige et produit son épi, bourgeon qui s'ouvre en une fleur dont le parfum embaume, sève de l'arbre qui monte et monte toujours pour assurer la maturité du fruit, forces latentes de tout germe vivant qui luttent pour sa vie, partout c'est un entraînement perpétuel. Nulle part toutefois il n'est plus beau que dans l'homme, dans sa croissance physique et, plus encore, dans son développement intellectuel....

Son intelligence de jour en jour assouplie s'ouvre à de nouvelles idées, sa raison s'affermit, son jugement s'affine, son bon sens grandit, sa mémoire s'enrichit, son imagination se colore, sa conscience se précise, son coeur apprend à aimer dignement, sa volonté se forme, ses passions s'ordonnent ,son caractère se dessine....

Au prix de quels efforts, cependant, cette éducation ne se fait-elle pas! Vous le savez, mesdames, s'écrie l'orateur, vous, les mères qui coopérez dans vos enfants! El il montre le travail du foyer, de l'école, du collège, de l'institut et de l'université dans la culture d'un être humain. Il insiste sur le souci et le labeur des mères pour assurer un corps robuste et une bonne santé à chacun de leurs enfants. Puis il ajoute:

Cela est très bien, mais cela n'est pas tout. Sera-t-il dit, mesdames, que vous ne serez généreuses d'efforts que pour tout ce qui intéresse votre santé et l'amélioration de votre vie corporelle? Bornerez-vous votre activité à étendre le champ de vos relation sociales, à arrondir le chiffre de votre fortune, à assurer votre prestige dans le monde? Voyons! N'avez-vous pas un bien infiniment supérieur à ceux-là, si dignes qu'ils puissent être de solliciter vos efforts? Si, vous le savez, votre âme mérite et exige de vous une somme de sollicitudes et de soins vigilants et attentifs au-delà de toute expression, vous êtes trop chrétiennes pour hésiter un seul instant à les lui accorder. C'est là que j'en voulais venir, ne craignant pas de rappeler devant votre assemblée accoutumée à lire le saint Evangile les paroles de Notre-Seigneur: "Vous vous mettez en peine de bien des choses, or une seule est nécessaire, la sanctification et le salut de votre âme: que vous servirait de gagner l'univers, si vous veniez à la perdre?" Cette sanctification, vous ne l'assurerez, ce salut, vous ne l'opérerez, qu'à la condition d'efforts inlassables. Le maître l'a dit: "Seuls ceux qui se font violence à eux-mêmes gagnent le ciel." Si vous vous contentez d'une vie chétienne quelconque; si vous recherchez les chemins fleuris, c'est-à-dire l'excès des aises, du confort, du bien-être; si vous êtes vite contentes de vous-mêmes et de votre mesure de vertu; si vous vous composez une existence à l'écart de ce qui gène, de ce qui coûte, de ce qui pèse; si vous avez horreur du travail sur vous-mêmes et de la difficulté; pour tout dire, si vous refusez à la grâce divine les "efforts" qu'elle attend et réclame de votre bonne volonté, vous entrez dans une voie dangereuse qui tôt ou tard, et sans doute, hélas! beaucoup plus tôt que plus tard, vous conduira aux abîmes. Votre foi s'anémiera, votre recours à Dieu se raréfiera, votre conscience cherchera à se tromper, vous abandonnerez bientôt le gouvernail de votre vie et "l'ennemi de tout bien qui rôde sans cesse autour de nous cherchant à nous perdre" aura raison de vos dernières résistances. C'est ainsi que baisse dans une jeune fille le niveau de sa moralité; que se relâche dans les foyers la fermeté de la foi conjugale; que les plus riches espoirs de vie chrétienne sombrent dans de lamentables défections faute d'efforts énergiques pour la maintenir et les réaliser. Robe de soie, robe de laine, peu importe, mesdames, le vêtement que l'on porte, le milieu social auquel on appartient, l'âme est la même partout. C'est un trésor précieux que vous portez dans un vase fragile. Vous ne la sauverez qu'au prix de vos efforts.

Ayant ainsi vigoureusement démontré l'importance et la nécessité pour une vie qui veut compter de se vouer à l'effort, l'orateur de Notre-Dame complète son enseignement en exposant que cet effort même est un honneur:

Dieu en nous invitant à le joindre à sa grâce nous relève singulièrement à nos propres yeux. Cette lutte infatigable contre les penchants mauvais de notre nature déchue nous grandit. Elle opère en nous le redressement de nos puissances qu'elle oriente chacune vers l'objet que Dieu veut qu'elles atteignent. Le soldat se couvre de gloire parce qu'à force de ténacité il a emporté d'assaut une position difficile. Que dire d'une jeune fille, d'une épouse, d'une mère chrétienne, soucieuse d'orner le foyer familial de ces vertus délicates, de cette dignité d'attitude, de cette réserve dans les paroles, les lectures, le choix des divertissements dont elles ont plus que d'autres le secret? On ne saurait trop louer l'énergie dont elles font preuve au sein d'une société qui se laisse si aisément entraîner dans la farandole de la jouissance, du plaisir et de l'énervante dissipation. La loi de l'effort est, contre l'irréflexion, l'inconstance et la frivolité, le stimulant sauveur, en même temps qu'elle ouvre à l'âme généreuse une permanente et inépuisable source de mérites.

Pour rester sur le terrain pratique des bons conseils, M. l'abbé Delattre ajoute que, naturellement, cet effort est aussi un combat, un combat défensif et offensif, et il termine sa conférence par une fort belle exhortation à livrer ce double combat avec vaillance et constance.

* * *

La troisième conférence aux dames fut le développement logique des deux premières. Si, pour être unies à Dieu, les vies qui veulent compter se doivent vouer à l'effort, elles ne s'y voueront en fait qu'autant qu'elles se mesureront à la croix. De plus en plus, on le voit, le sujet se creuse et le thème général se développe. L'effort, en effet, ne se consent pas sans la souffrance. Or la croix du Christ en est, pour les chrétiens, le résumé, en même temps qu'elle en est le signe auguste. C'est donc sur les bras de la croix, et non pas seulement à son ombre, qu'il faut s'étendre courageusement. La croix, c'est un patrimoine universel, c'est une sauvegarde et c'est enfin l'incomparable bienfait!

La souffrance est la condition de tous. Nul n'y échappe. Son poids pourtant n'est pas intolérable. Dieu pourvoit à ce que nous ayions toujours une part de grâces proportionnées à notre part d'épreuves. En passant, l'orateur rappelle que si Dieu permet la souffrance, il n'en est pas responsable. Il avait placé le premier couple humain dans un jardin de délices. Si nos premiers parents avaient triomphé de l'épreuve, nous serions tous passés, sans souffrir, du paradis terrestre au paradis céleste. C'est leur péché qui a troublé la belle harmonie du plan divin. La souffrance comme la mort est le salaire du péché. D'autre part, la souffrance est l'occasion du mérite. Ceci posé, l'abbé Delattre fait le tableau de l'universalité de la souffrance chez les hommes de tous les temps et de tous les pays.

Souffrance physique! Nous arrivons au monde en souffrant et en faisant souffrir—nos mères en savent quelque chose! Notre vie se continue sur ce ton, jusqu'à la mort qui est elle-même la synthèse puissante et inexorable de la souffrance humaine. Souffrance morale, qui, chez les grandes âmes, est trouvée autrement cruelle que l'autre! Souffrance d'une raison qui se sent toujours courte par quelque endroit et qui n'arrive jamais à savoir le tout de rien! Souffrance d'une volonté qui fait le mal qu'elle ne veut pas, qui ne réalise pas le bien qu'elle voudrait! Souffrance d'un coeur qui aime sans réussir à être aimé et ne recueille trop souvent, en retour de ses tendresses, que méconnaissance, oubli, froideur, indifférence et abandon! Et c'est en vain que l'on s'efforce à se faire illusion. Le maquillage de la vanité, le fard et le carmin dont on se couvre le visage pour essayer "de réparer des ans l'irréparable outrage" ne résistent pas à leur injure et, tôt ou tard, on entend dans ses membres retentir la réponse de la mort, avant-coureuse de la dissolution prochaine. Toutes nos souffrances y sombreraient, à jamais stériles, si Dieu, qui les permit, n'était assez puissant pour nous aider à en retirer un bien autrement grand que le mal lui-même.

Patrimoine qu'il faut garder, la souffrance est en même temps une sauvegarde dont il nous est avantageux d'être munis. C'est l'orgueil, trop souvent, qui nous perd. Nous sommes vite infatués de nous-mêmes, de nos succès et de nos prospérités. Nous nous croyons facilement nos maîtres. Nos vanités sont immenses. Par bonheur, les humiliations viennent. Notre étoile pâlit, notre faveur diminue, l'adversité nous frappe, l'infortune nous visite, en un mot la souffrance nous atteint. Alors seulement nos yeux s'ouvrent.

La souffrance nous purifie, en exigeant de nous une tenue plus austère qui nous coûte, une réserve qui nous tient perpétuellement sur le pied de guerre contre nos tentations, une mortification, un renoncement, une abnégation sans lesquels la vie vraiment chrétienne est irréalisable. Elle nous détache de ce qui passe pour nous attacher à Dieu qui demeure. Elle tranche, les uns après les autres, et quelquefois tous ensemble, les fils d'or ou de soie, d'argent ou de plomb vil, qui nous rivent aux faux biens indignes de nous. Elle nous jette repentis et confiants aux pieds du sauveur, la souveraine bonté, seul capable de tirer du grand mal qu'est la souffrance le très grand bien qu'est le retour de l'âme à la vérité et au divin amour. C'est l'histoire de nombreuses conversions. Ce fut celle, entre cent autres, de François Coppée, l'un de nos meilleurs écrivains français, qui en a laissé le durable souvenir dans son livre de la **Bonne Souffrance.**

La souffrance enfin est un bienfait qu'il faut exploiter. Et, ici, nous citons encore.

Qui niera, mesdames, l'heureuse influence sur notre double formation physique et morale de la bonne souffrance? C'est elle qui enrichit notre expérience, trempe notre caractère, adoucit nos moeurs, nous enseigne la patience et aussi la compassion pour les autres. Sans la souffrance, d'autre part, que d'inventions, de découvertes, de progrès ne se seraient jamais réalisés!

Mais ce n'est pas seulement sous cet angle, trop naturel, qu'il convenait au prêtre du Christ de présenter à ses auditrices le tableau de la souffrance humaine. Il s'en défend. Ce sont des résultats d'un ordre bien supérieur qu'il veut atteindre en les exhortant à en exploiter le bienfait avec courage et magnanimité s'il le faut même jusqu'à l'héroïsme. C'est de leur sanctification et de leur salut qu'il se préoccupe. Que vos vies, leur crie-t-il, soient attachées à la croix pour qu'elles comptent ici-bas d'abord, mais aussi, et surtout, là-haut! Soyez les collaboratrices, à l'exemple de Marie, de la rédemption des âmes! Sachez, pour elles, pleurer, endurer, souffrir, vous sacrifier! Depuis le drame du calvaire, aucune rédemption ne se fait sans effusion de sang.

(A suivre)

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Boutade brutale que cette chronique de monsieur Mersclé qui s'étalait en vos colonnes la semaine dernière!

Ce cher monsieur Merscié procède évidemment de toutes les suppositions qu'ont faites les autres; il en insinue une au moins, il a cette supériorité sur les autres. Il en a une autre: il fait une tentative de justification du Grand'père et de Théodore. Mais comme les autres il broie du noir, se ronge de dépit, essaie de l'invective et enfourche Pégase. Je ne le suivrai pas sur le sentier de la querelle: j'y ai suivi les autres, c'est suffisant.

Je lui dirai seulement que j'admets qu'il n'a pas compris certaines choses que j'ai écrites et qu'il a généralement mal compris ce à quoi il prétend répondre: mais ça ne prouve rien et ça n'a pas d'importance.

Si ce n'eut été des quelques inexactitudes de fait et des excès inélégants de langage qui la déparent, j'aurais eu un réel plaisir à lire cette chronique. Jusqu'à maintenant mes contradicteurs ont été des gens intimement intéressés au débat et monsieur Merscié est le premier étranger au cercle Chantecler à venir à la rescousse. A ce sujet je crois que monsieur Boutal, le seul des acteurs hommes du Chanteclerc qui n'ait pas écrit sa petite pièce vinaigrée, mérite des félicitations pour être resté dans la réserve. C'est une preuve de bon jugement de sa part; le public ne le confondra pas, ainsi, avec mes correspondants de la Liberté. Et puis, après tout, Monsieur Boutal a "La petite chèvre de M. Séguin" à son crédit. Et il m'a fait plaisir de lire dans une autre chronique que Monsieur Boutal a dit cette pièce superbe avec une parfaite diction. Ce chroniqueur, était dans son rôle. Monsieur Boutal, dans sa modestie, a dû prendre là sa récompense et c'est justice.

Donc, c'est mon opinion que Monsieur Merscié, pour cela qu'il est étranger au cercle Chantecler et qu'il écrit de façon désintéressée, mérite une sympathie que les autres ne peuvent réclamer. Aussi je vais répondre à deux points de sa chronique. Au cours de ma réponse je vais essayer de le vaincre en douceur et en charité.

Quand monsieur Merscié insinue courageusement que ma chronique de La Liberté procède d'un sentiment de jalousie contre le cercle Chanteclerc et quand il laisse entendre que je suis d'un autre cercle il commet deux erreurs. Il me prête d'abord un sentiment peu honorable que je n'ai pas. *Nemo dat quod non habets* qu'il médite cela. Qu'il se souvienne Cicéron qui, dans une phrase connue, fait leur affaire aux gens qui attribuent aux autres des sentiments et des intentions qui émanent généralement de petites âmes et de mauvais coeurs. Il la trouvera, cette phrase, synthétisée aujourd'hui dans le code qui régit les assemblées délibérantes de tout pays civilisé. Cette insinuation, à tout évènement, ressemble aux raisons de ceux qui n'en ont pas. Ca exige parfois un rappel à l'ordre, mais ça ne mérite jamais une réponse. Et puis dire que j'ai mon cercle c'est faire une représentation qui n'est pas conforme aux faits. J'admets que mon contradicteur est honnêtement sous l'impression contraire. Mais qu'il se désabuse; je suis du Chanteclerc tout autant que d'un autre cercle. Si mon contradicteur se donnait seulement la peine de connaître la genèse de cette polémique il me croirait.

Monsieur Merscié affirme que le Grand-Père a été joué à la Comédie Française en 1878. Admettons cela, car monsieur Merscié n'est pas un ignare lui, il sait tout. Il n'en demeure pas moins qu'il y a 44 ans de cela et qu'on ne l'y joue plus. Il y a bien autre chose aujourd'hui! Et puis qu'est-ce que cela prouve, après tout. Chacun sait que le Grand-père n'aurait pas été la seule médiocrité à être produite sur la grande scène d'Etat, à Paris. On sait aussi que les Lyonnais, par exemple, pour ne nommer que ceux-là, n'acceptent que sous bénéfice d'inventaire les acteurs, les chanteurs et les productions littéraires ou musicales qui leur viennent des grandes scènes nationales de la capitale. A ce sujet, voici une anecdote que monsieur Merscié pourra ajouter à sa collection. C'était à Montréal, il y a quelques années. Un grand acteur français, créateur de plusieurs oeuvres modernes, faisait répéter sa troupe. Il fit une remarque à l'étoile, une artiste qui fut depuis déclarée trop jolie pour créer une "Rachel" nouvelle. L'étoile de répondre: "Mais monsieur, c'est ainsi qu'on joue à la Comédie Française". et monsieur le directeur de rétorquer: "Mais, madame, ignorez-vous que la Comédie Française est le plus grand théâtre de province que nous ayons à Paris!"

Que voulez-vous, monsieur Merscié, la Comédie Française elle-même est discutée: le cercle Chantecler est en bonne compagnie.

Voici autre chose. Le programme indiquait François Coppée comme étant l'auteur du Grand' père. Or dans aucune des trois nomenclatures des oeuvres de Coppée que j'ai à la main on ne mentionne le Grand'père. Qu'est-ce à dire? Ou bien le Grand'Père est de Coppée ou il ne l'est pas. S'il l'est il semblerait bien que Coppée ne s'en vantait plus depuis longtemps. Or si Coppée lui-même a renié son enfant pourquoi serais-je plus indulgent que lui? Pourquoi vous-même n'avoir pas accepté le jugement de l'auteur et n'avoir pas modelé votre goût sur le sien? Car vous savez que Coppée a changé en vieillissant.

De Théodore il n'est pas nécessaire de parler. Il serait curieux de savoir, seulement, si on l'a joué intégralement, à Brest, devant l'aumônier du cercle catholique. Comme ça n'aurait aucun intérêt, passons.

Je m'arrête ici. Il y aurait bien autre chose à relever dans la chronique sont des personalités inélégantes. Comme elles n'ont d'intérêt que pour moi, je les laisse à mon aimable contradicteur telles qu'elles sont. Je finis encore en souhaitant longue vie au cercle Chanteclerc qui se trouve maintenant bien annoncé et qui fera, la prochaine fois, une belle salle s'il a un beau programme. Ainsi il pourra encore faire la charité; il pourra aussi amuser dignement notre public français.

Aujourd'hui, je ne signe que

GALIPEAU

RESERVISTES FRANCAIS

Le Comité de la Ligue des Dames Auxiliaires de la G.W.V.A. branche des réservistes français, a l'honneur d'informer tous les membres de la Ligue, ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent à son oeuvre, qu'il y aura une assemblée générale vendredi prochain, 19 courant à 8 heures et quart du soir à l'édifice London, 4340 rue Main.

Cette réunion sera la dernière de la saison et elle sera importante pour l'avenir et le bien de l'oeuvre.

A LA GLOIRE DU PERE HUGONARD, O.M.I.

La Société St-Jean Baptiste de Winnipeg réunie en séance générale le 14 mai 1922, ayant considéré: 1o qu'un de ses devoirs est de perpétrer le souvenir de ces Apôtres qui à l'image de son saint patron ont prêché le royaume de Dieu et préparé les vues du Christ de la civilisation dans notre pays. 2o qu'un de ces apôtres les ont travaillé à la conversion et au relèvement des Indiens a été le Père Hugonard, O.M.I. a qui revient l'honneur d'avoir établi et dirigé pendant 33 ans la première et la plus belle école indienne industrielle de l'Ouest. 3o. que la proposition ayant été faite d'élever un monument au Père Hugonard, personnifiant et honorant en lui tous les héroïques ouvriers de la première heure; il est du devoir de notre société d'encourager et de promouvoir la réalisation de cette grande oeuvre.

Pour ces motifs, la société adhère de tout coeur au projet d'érection à Lebret en Saskatchewan d'un monument à la mémoire de ce vaillant apôtre de la foi et de la civilisation.

Décide de lui donner tout son encouragement à l'effet d'obtenir le succès que cette grande cause mérite à tous les points de vue. Prie, le secrétaire de donner connaissance de cette résolution aux organisateurs de ce projet.

La Société St-Jean Baptiste de Winnipeg.

DECES D'UN VIEUX MISSIONNAIRE

Sous ce titre *Le Devoir* a publié dans ses "Lettres au Devoir" la lettre suivante qui est un beau témoignage rendu à la mémoire de feu l'abbé F. X. Kavanagh et que nous faisons un plaisir de reproduire.

M. le directeur,

Le 26 avril dernier, à St-François-Xavier de Manitoba est décédé à l'âge de 97 ans l'abbé F.-X. Kavanagh. Il faisait partie du groupe de prêtres qui accompagnaient Sa Grandeur Mgr Taché en 1866 (il y a 56 ans). C'est un saint prêtre qui disparaît avec lui. Sans faire de bruit et sans attirer les regards de personne, il a fait beaucoup de bien par ses vertus cachées et son amour de la prière. On peut affirmer de lui qu'il priait toujours. Nous l'avons connu dès l'année 1866, lorsqu'il se rendait à la rivière Rouge avec Mgr Taché. Lorsque nous nous mettions en marche avec la caravane l'abbé Kavanagh partait en avant, son rosaire à la main, son bréviaire sous le bras et ne se réunissait au groupe que pour l'heure des repas. Le reste du temps il l'employait à méditer et à prier. Ce genre de vie, il l'a gardé jusqu'à la fin de sa carrière sacerdotale. Sa mortification égalait son amour du recueillement. Jamais il n'usait de matelas ni de paillasse sur son lit. Il couchait sur la dure. Nous qui l'avons connu intimement, nous aimons à lui rendre ce témoignage. Pendant ses retraites sacerdotales il gardait un silence absolu durant toute la semaine. Il est mort à l'âge de 97 ans avec l'usage de ses facultés. Que Dieu lui donne le repos et la paix du ciel pour les humbles vertus qu'il a pratiquées.

l'abbé G. DUGAS.

GUILLAUME VERSE DANS LA DEVOTION

La dévotion religieuse de l'ancien empereur Guillaume menace de devenir une véritable manie, aurait dit récemment l'amiral Von Tirpitz.

On dit que l'ancien empereur passe la plus grande partie de ses journées à lire les Ecritures, les Commentaires les sermons, les livres de prières. Son état physique est excellent, mais les membres de son entourage craignent pour son état mental.

On remarque qu'il s'occupe peu des affaires qui agitent l'Europe; même la politique allemande le laisse indifférent. Son esprit semble plutôt flotter dans les choses du passé.

Quand on lui parle des injustices qui se commettent dans le monde, Guillaume fait allusion avec quelque tristesse à ce qu'il appelle les fausses accusations d'avoir déchaîné la guerre.

Quand il régnait sur l'Allemagne, l'empereur était primat de l'église luthérienne de Prusse, c'est ce qui l'avait poussé à étudier la théologie en vue de pouvoir défendre les doctrines de son église. Mais à cette époque, son esprit était également partagé entre les questions religieuses et les questions militaires. Il n'a plus que les premières à étudier, et c'est avec acharnement qu'il le fait. Bref, on constate que les vastes conceptions de Guillaume se sont rétrécies, il n'a plus l'éclat de son esprit d'autrefois.

LES VERTUS QU'ON EXIGE DES DOMESTIQUES

Récemment, un Anglais avait besoin d'une cuisinière. Il jugea inutile d'aller en chercher une dans un bureau de placement, n'ayant, pour sa part, aucune confiance en ces institutions, et il préféra user de la publicité du "Times".

Il commença donc par indiquer quelles qualités essentielles il attendait de la personne qui aurait l'honneur de gouverner ses fourneaux. Il la lui fallut douée d'un bon caractère, possédant le sens de l'humour, et ayant pour habitude de se lever de bonne heure.

Pour le surplus, il lui demandait de se conformer à l'esprit de l'épître aux Galates, chapitre V, verset 22. Or, voici quels doivent être les fruits de cet esprit: la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la fidélité, la bénignité et la tempérance.

Et avec ça? pourrait-on dire.

On a des raisons de croire que le phénomène réclamé par la voie du "Times" ne s'est pas encore présenté.

JARDINAGE

Le Printemps est arrivé et les amateurs vont avoir le plaisir de planter leur jardin

Le désir de planter est parfois si développé que l'amateur met dans le jardin certaines espèces de fleurs longtemps avant la bonne époque, si bien que beaucoup de plantes sont fauchées par les gelées tardives du printemps. Il n'y a pas d'avantage par exemple à planter les géraniums avant la dernière semaine de mai, on court même un grand risque à le faire et les fleurs délicates sont à peu près sûres de ne pas résister.

N'oubliez pas que l'herbe verte est l'une des choses qui plaisent le plus à la vue dans un jardin de fleurs. Les jardins d'agrément qui n'ont pas d'herbe pour faire ressortir les fleurs sont un peu comme un tableau sans cadre. On doit donc arranger le jardin de façon à ce que l'herbe ne soit pas trop cachée par les plates-bandes de fleurs. On mettra les fleurs le long des bordures, dans les coins, auprès de la maison, en laisatn le plus d'herbe possible sans division.

Toutes les fleurs vivaces que l'on se propose de planter au printemps doivent l'être le plus tôt possible, car elles donneront des résultats d'autant meilleurs l'année suivante qu'elles pourront mieux se développer cette saison.

Les rosiers doivent être plantés aussitôt que possible. Si les plants paraissent secs lorsqu'ils arrivent, il faut les tailler énergiquement et les enfouir dans un sol humide environ deux jours avant la plantation.

Quelques-unes des fleurs annuelles les plus rustiques, dont la graine peut être semée en plein air au commencement de mai sont les alysse odorante, calliopsis, ibéride en ombrelle, souci, dauphinelle eschscholtzie, le pavot, le phlox de Drummond, la giroflée de Virginie, et la verveine tandis que pour bien réussir, les pois de senteur doivent être plantés dès que le sol est assez sec, mais dans une année ordinaire, un retard de quelques semaines ne fait pas grand mal. Les fleurs annuelles qui redoutent beaucoup les gelées, même légères, doivent être plantés vers la fin de mai, car elles ne réussissent bien que si la température du sol est assez élevée. Ceci s'applique à ces plantes comme les cannas et les dahlias. Les glaieuls peuvent être plantés à n'importe quel jour du mois de mai.

En plantant un jardin de fleurs, on fera bien de s'arranger pour avoir une succession de fleurs, depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne; il faut aussi disposer les plantes d'un telle façon qu'il y ait des fusions ou des contrastes agréables de couleurs; on mettra aussi les plantes à pousse moins élevée à l'avant-plant, ou du moins en un endroit où elles ne seront pas cachées à la vue par les plantes robustes et plus développées.



ON DEMANDE UN INSPECTEUR ELECTRICIEN

Des demandes cachetées pour être nommé Inspecteur-Electricien de la Ville de St-Boniface seront reçues par le soussigné jusqu'à huit heures du soir, vendredi, le 19 mai, 1922.

Les candidats voudront bien mentionner leur âge, leur expérience et le salaire qu'ils désirent.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Greffier

St. Boniface, Man, le 9 mai, 1922.

NOUVELLES LOCALES

Madame J. P. O. Allaire, de Montréal est en visite à Winnipeg.

L'eau continue toujours à monter et on craint l'inondation des endroits bas.

M. F. X. Lavoie est à se construire 4 maisons de l'autre côté de la rivière La Seine.

M. Sabourin de la Cussoń Agencies est arrivé dimanche dernier d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. R. A. McRuer est à se faire construire un magasin sur l'Avenue Provencher pour sa pharmacie. M. Windels en est le contracteur.

Il y a eu trente-cinq ans lundi dernier que la pierre angulaire du nouvel hôpital a été bénie par le R. P. Allard, administrateur du diocèse.

Dimanche prochain M. le Professeur Dorval donnera une conférence sur la musique religieuse, au profit des orgues de la cathédrale, à l'Académie St-Joseph de cette ville.

M. McLimont, le gérant général de la Winnipeg Electric Street Railway Co. a répondu au Conseil de Ville de Winnipeg qu'il était impossible de réduire le prix des taux de péage.

M. Albert Larrieu, le premier chansonnier de France, accompagné de quelques artistes de Manitoba donnera un concert le 22 mai prochain au Théâtre Dominion à Winnipeg. Les Billets sont en vente à l'Association d'Education à St-Boniface à l'Imprimerie West Canada Publishing Co. à Winnipeg, à l'Imprimerie du Manitoba à St-Boniface et à la Librairie Keroack à Winnipeg.

FEU M. CHARLES PENELET

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Monsieur Charles Pénelet, survenue dimanche soir à 11 heures 30, après une très courte maladie.

Il y a quelques jours, monsieur Pénelet qui était âgé de 79 ans, fut pris subitement d'une crise de foie qui le força à s'aliter. La crise s'aggravant, sa fille, madame Joseph Le Guarguer, le fit transporter à sa résidence, rue Desautels où quelques jours après il s'éteignit doucement muni des sacrements de l'Eglise.

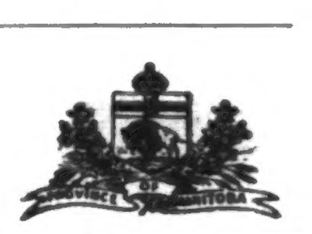
Le défunt, né à Roanne, (France), le 23 Juillet 1843, vint au Manitoba il y a dix-huit ans. Il se fixa à St. Boniface d'où il ne bougea plus. Jardinier-fleuriste expert, il entretint pendant assez longtemps les jardins de l'Hôtel de Ville et il fut, bien souvent, le bon conseiller des jardiniers-amateurs de ses amis. Très affable, très gai et de bon service il ne comptait parmi la population de langue française que des amis.

Le service funèbre a eu lieu mardi dernier à 8 heures 30 à la cathédrale de St. Boniface au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui avaient tenu à accompagner le défunt à sa dernière demeure.

Les porteurs étaient: MM. Souchon, Vigouret, Quillerat, Perroud Gustafson et Declou.

M. Charles Pénelet laisse pour pleurer sa perte, sa femme, sa fille et son gendre, M. et Mme Joseph Le Gouarguer et les familles Souchon, Bochard et Planchet.

Nous prions la famille de vouloir bien accepter nos très sincères condoléances.



PROVINCE OF MANITOBA

1922 — 1922

REGISTRATION OF ELECTORS

ELECTORAL DIVISION OF ST-BONIFACE

Registration Divisions Numbered 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13

Public notice is hereby given that, pursuant to "The Manitoba Election Act," it has been determined to make and revised a list of Electors for Polling Divisions numbered, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 of the Electoral Division of ST-BONIFACE.

The limits and extent of each registration district, the names and Post Office addresses of the persons appointed to act as registration clerk in each of such registration districts, and the place or places at which applications for registration of electors will be received, are as follows, that is to say:

DIVISION No 1.—Consisting of that portion bounded on the North by the City Limits; on the West by the Red and Seine Rivers; on the South by the City Limits; and on the East by Plessis Road.

Registration Clerk—J. P. Brown, 108 La Verandrye Street, St. Boniface.

Place of Registration—House, A. Vanelslander, 378 Provencher Avenue, St. Boniface.

DIVISION No. 2—Consisting of that portion bounded on the North and West by the Red River; on the South by the lane berween La Verandrye and Notre Dame Avenues; and on the East by the Seine River.

Registration Clerk—George Lalonde, Quwbec Hotel, St. Boniface.

Place of Registration—House, J. T. Leveque, 445 St. Joseph Street, St. Boniface.

DIVISION No. 3—Consisting of that portion bounded on the North by the lane between Notre Dame and La Verandrye Avenues; on the West by the Red River, on the South by Provencher Avenue; and on the East by the Seine River.

Registration Clerk—George Leveque, 169 Notre Dame, St. Boniface.

Place of Registration—House of A. J. Michon, 91 Du Moulin Street, St. Boniface.

DIVISION No. 4—Consisting of that portion bounded on the North by Provencher Avenue; on the West by the Red River; on the South by the production Westerly of Despins St. and Hamel Avenue; on the East by St. Jean Baptiste Street.

Registration Clerk—P. Brault, 485 Langevin Street, St. Boniface.

Place of Registration—House of G. St. Germain, 479 Langevin St., St. Boniface

DIVISION No. 5—Consisting of that portion bounded on the North by Provencher Avenue; on the South by Hamel Avenue and Deschambault Street; on the West by St. Jean Baptiste St.; on the East by Seine River.

Registration Clerk—Leon Roy, 15, Deschambault St., St. Boniface.

Place of Registration—House of L. Roy, 15 Deschambault Street, St. Boniface.

DIVISION No. 6—Consisting of that portion bounded on the North of Despin, Aulneau, Hamel, Des Meurons and Deschambault Streets; on the South by Victoria, St. Jean Baptiste and Bertrand Streets; on the West by Tache Avenue; on the East by the Seine River.

Registration Clerk—Louis Leveille, c|o Normal School, St. Boniface.

Place of Registration—House of E. Sigouin, 402 Langevin Street,

DIVISION No. 7—Comprising that portion bounded on the North by the Westerly production of Despins Strret Tache Avenue and Victoria Street; on the South by Marion Avenue; on the West by the Red River; on the East by Langevin Street.

Registration Clerk—R. H. Metcalfe, 99 Eugenie Street, Norwood.

Place of Registration—Office of R. H. Metcalfe, Bank of Hamilton Bldg., Marion Street, Norwood.

DIVISION No. 8.—Consisting of that portion bounded on the North by Victoria, St. Jean Baptiste and Bertrand Streets; on the South by Marion St.; on the West by Langevin Street; on the East by the Seine River.

Registration Clerk—Pierre Desgagne, 69 Olivier Block, Marion Street, St. Boniface.

Place of Registration—House of Archibald Patterson, 276 Langevin St., St. Boniface.

DIVISION No. 9—Comprising that portion bounded on the North by Marion St.; on the South by Eugenie St.; on the West by Tache Avenue; on the East by Des Meurons Street.

Registration Clerk—James Dott, 110 Horace Street, Norwood.

Place of Registration—House of J. Dott, 110 Horace Street, Norwood.

DIVSION No. 10—Consistnig of that portion bounded on the North by Marion Avenue; on the South by the Red River; on the West by the Red River; and on the East by Tache Avenue.

Registration Clerk—Angus Robertson, 51 Guay Avenue, St. Vital.

Place of Registration — Norwood Skating Rink Club House, Tache Avenue, Norwood.

DIVISION No. 11—Consisting of that portion bounded on the North by Eugenie Street; on the South by Oak Avenue and Dubuc Street; on the West by Tache Avenue; and on the East by Des Meurons Street.

Registration Clerk—James Howden, 80 La Riviere Street, Norwood.

Place of Registration—House of George Darby, 182 Eugenie Street, Norwood.

DIVISION No. 12—Consisting of that portion bounded on the north by Marion Avenue; on the South by the City Limits; on the West by Des Meurons Street; and on the East by the Seine River.

Registration Clerk—Charles Anctil, 322 Eugwnie Street, St. Boniface.

Place of Registration—House of Victor Poirier, 132 Des Meurons Street Norwood.

DIVISION No. 13—Consisting of that portion bounded on the North by Oak Avenue and Dubuc Streets on the South by the Red River and City Limits; on the West by Tache Avenue; on the East by Des Meurons Street.

Registration Clerk—W. A. Leslie, 7 Kenny Street, Norwood.

Place of Registration—House of W. A. Leslie, 7 Kenny Street, Norwood.

The date or dates on and the hours between which registration clerks will sit in the respective registration districts to receive the applications of electors will be:

MONDAY, TUESDAY, THURSDAY, FRIDAY, MAY 22, 23, 25, 26, 1922, between the hours of 9 o'clock in the morning and 10 o'clock in the evening, with intermissions from 1 o'clock p.m. to 2.30 o'clock p.m. and from 6 to 7.30 o'clock p.m.

On Friday, June 2nd, 1922, the respective places of registration, between the hours of 10 o'clock in the morning and 12 o'clock noon and from 2 o'clock to 4 o'clock in the afternoon, registration clerks will attend at their for the purpose of receiving objections to the retention of any name or names registered.

A COURT OF REVISION

Will be held on THURSDAY, June 8th, 1922, in the COURT HOUSE, ST. BONIFACE, between the hours of 10 o'clock in the morning and 4 o'clok in the afternoon with an intermission at noon to hear and determine any or all objections against the retention of any name or names on the list of electors, and the adding of any name or names to such lists refused registration by registration clerks and also the applications of other persons to have their names added to the list of electors. HON. A. DAWSON, Judge, will preside at said Court of Revision.

Dated at the Office of the Provincial Secretary this 10th day of May, 1922.

J. W. ARMSTRONG,
Provincial Secretary

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le soussigné pour l'église St. Philipe à Norwood pour l'achat et l'enlèvement de maisons connues sous les numéros 48 et 70 rue Eugénie, Norwood, Man.

Le soumissionnaire devra envoyer sa soumission avant 4 heures de l'après-midi, samedi le 20 mai, 1922 et marquée "Tender for Cottages" Ni la plus basse ni la plus haute soumission ne sera nécessairement acceptée.

L. W. Meanwell.
rue Kitson, 75
26-26 — Norwood, Man.